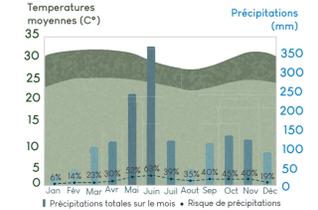


CONTEXTE Grand-Bassam, fondée en 1838, fut la première capitale coloniale ivoirienne jusqu'à la fin du 19^e siècle. La ville a prospéré grâce à son architecture coloniale distinctive, avec des quartiers spécialisés, des habitations européennes et des villages de pêcheurs africains. Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, elle illustre l'histoire des interactions entre Européens et Africains en Côte d'Ivoire. Cependant, la ville doit aujourd'hui relever d'importants défis, notamment les inondations récurrentes, exacerbées par la fermeture de l'embouchure du fleuve Comoé. Classée zone humide Ramsar, Grand-Bassam lutte aussi pour la conservation de sa biodiversité face à une pression anthropique croissante et les défis de mobilité liés à la périurbanisation de la ville d'Abidjan.

ANALYSE Si d'ici 2050 rien n'est fait ...

- Inondations récurrentes et disparition des zones humides
- Dégradation du patrimoine culturel et architectural
- Défis de mobilité urbaine persistants
- Erosion côtière, avec une prévision d'élévation du niveau de la mer de 30 cm d'ici 2100
- Périurbanisation de la ville d'Abidjan

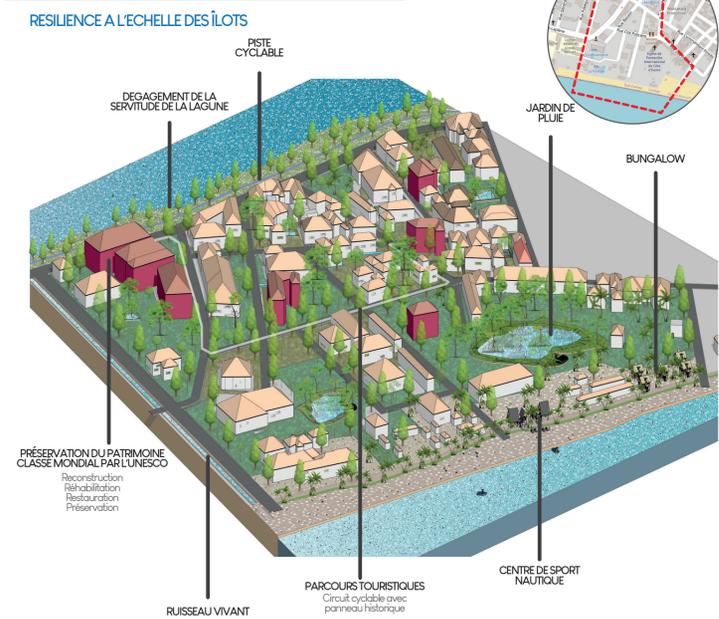
BILAN CLIMATIQUE 2023



ENJEUX

RÉSILIENCE FACE AUX INONDATIONS *Régénération et extension des réseaux de drainage et d'assainissement *Construction de bassins de rétention et d'ouvrages de régulation des crues *Végétalisation des espaces libres pour réduire le ruissellement	PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ *Sensibilisation à l'importance des zones humides pour la régulation des eaux *Restauration et protection des mangroves et des berges *Promotion de l'aquaculture et des cultures maraîchères	PRÉSERVATION DU PATRIMOINE *Restauration et préservation du patrimoine culturel bâti du quartier France *Adoption d'une réglementation urbaine et architecturale spécifique pour le centre historique *Développement d'une offre touristique valorisant le patrimoine	PROMOTION DE LA MOBILITÉ DURABLE *Création et promotion de transports en commun et des modes de mobilité douce *Promotion de lieux d'intermodalité favorisant la coexistence de modes de transport actifs et passifs *Optimisation de la logistique urbaine pour réduire les nuisances environnementales	CROISSANCE ÉCONOMIQUE *Création de nouveaux pôles économiques tels que des technopoles ou des zones franches *Densification urbaine verticale hors de la zone historique *Développement d'une offre touristique mettant en avant le patrimoine local
---	---	---	--	--

VALORISATION DE LA ZONE PATRIMONIALE ET DES BERGES



ZONES HUMIDES

STRATÉGIES PRINCIPALES

ZONE URBAINE SENSIBLE À L'EAU

- Bandes végétalisées /Bandes tampons
- Bassin de rétention /Bassin d'infiltration
- Ruisseau vivant
- Jardin de pluie (Zone humide construite)

SOUS STRATÉGIES

- Prévention**: Réduire les risques d'inondation en mettant en place des mesures proactives et en anticipant les événements météorologiques.
- Détection**: Minimiser les impacts des inondations par une surveillance en temps réel des conditions météorologiques et hydrologiques.
- Adaptation**: Renforcer la résilience de la population face aux effets à long terme des inondations et garantir un développement urbain durable.

PROFIL 1: Zone inondable autoroute

2024: Obstruction des voies d'accès, Faible pente des cultures maraîchères, Faible infiltration des eaux /Stagnation, Bâtiment inondé, Faible végétalisation des zones d'habitation, Chemin Hydraulique.

2050: Piste cyclable, Canal de rétention et d'évacuation, Chéneau d'écoulement réseau principal, Zone d'inondation occasionnelle (Zone de cultures Maraîchères), Espace de détente et de sport en plein air, Système de détection et de communication des inondations, Végétalisation des zones d'habitation.

PROFIL 2: Lagune Ouladine

2024: Vulnérabilité face aux inondations, Déplacement de la saune et de la flore, Espace abandonné, Faible végétalisation des zones d'habitation, Plateforme d'observation, Lié majeur, Berge Corrode, Espace et activité de récréation.

2050: Augmentation de la capacité et installation de grille pour l'assainissement, Eau venant des canaux.

LOGEMENTS ET FONCIER

VERS UNE EXTENSION VERTICALE

- Densité faible: maison individuelle habitant pavillonnaire
- Densité moyenne: cours familiales, tissu mixte habitat-artisanat
- Densité forte: habitat collectif résidentiel avec différents standing, habitat collectif à la périphérie

RÉSILIENCE A L'ECHELLE DE LA PARCELLE

- Grille de ventilation: La forme de la toiture inspirée du modèle patrimonial permet une ventilation par effet de cheminée
- Pavés perméables: Privilégier les matériaux poreux qui facilitent l'infiltration de l'eau à l'échelle de la parcelle
- Tranchées d'infiltration: Tranchées drainantes qui infiltreront doucement les eaux de pluies à mesure qu'elles s'écoulent
- Réservoir eaux de pluie
- Espace vert
- Jardin de pluie: Positionné dans le sens de l'écoulement des eaux, il est légèrement creusé, aménagé avec des espèces héliophytes

RÉSILIENCE A L'ECHELLE DU BATI

- 01 Revêtement du plancher exposé: béton/carrelage
- 02 Murs de soubassement et semelles en matériaux hydrofuges: béton imperméable...
- 03 Porte en inox/métal avec dispositif batardéau à installer sur toutes les ouvertures extérieures
- 04 Murs exposés aux eaux stagnantes h>0,3m: Revêtement intérieur/extérieur mortiers hydrofuges.
- 05 Surélévation du réseau électrique > 0,6m Np
- 06 Fenêtres et rebords en plastique/aluminium
- 07 Revêtement murs: peinture/crepis minérale, à la chaux, carrelage

CONCEPT

Le chemin vers la renaissance de Grand-Bassam

Ce concept illustre le parcours que la ville de Grand-Bassam doit suivre pour devenir résiliente face aux inondations et réaliser pleinement son potentiel en tant que destination touristique balnéaire prospère sur le plan économique. Ce cheminement est structuré en trois phases s'étalant jusqu'en 2050 : court, moyen et long terme, chacune représentant une étape essentielle dans le processus de transformation, comparable au cycle de fonctionnement d'une éponge : rétention, absorption et libération

ARRÊT 1: LA RÉTENTION (Court terme : jusqu'à 2030)

Durant cette phase initiale, Grand-Bassam doit prendre conscience de l'importance de conserver ses ressources et son patrimoine afin de renforcer sa résilience aux inondations et de les préserver pour les générations futures

ARRÊT 2:L'ABSORPTION (Moyen terme : jusqu'à 2040)

À ce stade, la ville doit assimiler et exploiter efficacement toutes les ressources qu'elle a conservées, afin de les valoriser pleinement pour un développement durable et économique optimal

ARRÊT 3:LA LIBÉRATION (long terme : jusqu'à 2050)

À la fin de cette troisième phase, la ville devient pleinement résiliente aux inondations, protégeant ses zones humides tout en bénéficiant d'une croissance économique soutenue. Grand-Bassam brille en libérant tout son potentiel et en devenant un modèle de développement durable pour les années à venir

AXES DE DEVELOPPEMENT GRAND-BASSAM 2050



LEGENDE

- Aménagement des zones humides
- Projet envisagé
- Village de Technologie de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB)-Zone franche
- Centre urbain
- Ouverture de l'embouchure
- Drain existant
- Drain proposé
- Cours d'eau
- Zone humide restaurée et protégée
- Bassin de biodiversité protégée
- Végétations
- Culture maraîchère
- Protection végétale
- Ligne de tramway Port Bouet - Grand-Bassam
- Pont Grand-Bassam - Bingerville
- Voie Primaire
- Voie Secondaire
- Arrêt Tramway
- Gare lagunaire
- Gare intermodale
- Gare communale
- Arrêt de bus

MOBILITÉ ET INTERMODALITÉ

Risques d'inondation

- Veiller à l'application des règlements en rapport avec les constructions en zone non-aédictandi
- Assurer une bonne communication et compréhension des différents règlements
- Organiser des campagnes de sensibilisation
- Développer la culture du risque chez la population
- Sanctionner les actes inciviques et encourager les actes écoresponsables

Conservation des zones humides

- Respecter les règlements et les mesures de la convention RAMSAR
- Mettre en place des mesures qui régulent l'exploitation des marécages pour fins agricoles
- Proscrire l'abattage des arbres

Patrimoine

- Respecter les règlements encadrant la convention du patrimoine de l'UNESCO
- Protéger la zone historique face aux inondations
- Réhabiliter et mettre en valeur les zones historiques

Mobilité durable

- Limiter l'utilisation des engins à carburant aux hydrocarbures
- Promouvoir l'utilisation des véhicules électriques
- Promouvoir les transports en commun, la mobilité active et inclusive

Economie

- Redynamiser le secteur du tourisme : définir des parcours touristiques
- Impliquer d'avantage le secteur privé et la société civile dans les différents projets
- Former des guides locaux
- Réorganiser la filière de la pêche (revoir les méthodes de travail)

L'opération de mobilité à Grand-Bassam d'ici 2050 sera centrée sur plusieurs objectifs clés liés au développement durable, à la modernisation et à l'amélioration de la qualité de vie.

2030

- Mobilité active
- Gare communale
- Véhicule électrique
- Aménagement de gares communales.
- Augmentation et utilisation de véhicules électriques.
- Vulgarisation de la mobilité active.

2040

- Mobilité inclusive
- Ligne de Tramway
- Mise en place d'une ligne de Tramway Grand-Bassam-Port Bouet
- Mise en place de quai pour transport fluvial

2050

- Pont Bingerville Grand Bassam
- Piste cyclable
- Transport fluvial
- Arrêt de bus électrique
- Construction du pont reliant Bingerville à Grand-Bassam
- Mise en place de gares multimodales

ATTRACTIVITE ET POPULATION

Pour accroître l'attractivité à Grand Bassam, nous nous sommes fixés les objectifs suivants : Attirer les visiteurs et investisseurs - Promouvoir les artisans et les produits locaux - Renforcer l'identité culturelle - Inclure la population

2030

- Complexe culturel
- Hydro-square
- Réalisation d'un complexe culturel
- Aménagement des berges respectueux de l'environnement
- Mise en place d'un centre de formation pour les pêcheurs et les agriculteurs sur les techniques durables et modernes

2040

- Centre agro-touristique
- Espace d'aquaculture
- Création d'emplois et développement économique avec l'expansion du VITIB
- Mise en place d'un centre agro-touristique afin de développer l'écotourisme autour des activités de pêche
- Création d'un nouveau marché aux poissons et de produits agricoles

2050

- Hub technologique
- Visiteurs et investisseurs
- Création d'emplois
- Développement du hub technologique de la sous-région grâce à la zone franche
- Réalisation d'un centre de simulation et d'aventure
- Constructions de tours gastronomiques mettant en valeur les produits halieutiques et agricoles